

Informations concernant la tenue du collège

Comme vous en avez reçu la confirmation au printemps, puis par un courrier de l'APEL le 4 juillet 2022, les élèves du collège devront porter une tenue vestimentaire obligatoire, que les familles doivent se procurer pour la rentrée de septembre 2022 en respectant les caractéristiques suivantes :

- Un **pull vert** à se procurer uniquement sur le site de Marks et Spencer sur le lien suivant :

 $\frac{\text{https://www.marksandspencer.com/fr/lot-de-2andnbsp\%3Bpulls-unisexes-}100\text{andnbsp\%3Bpct-coton-parfaits-pour-}1\% E2\% 80\% 99\% C3\% A9\text{cole-du-3-au-}18\text{andnbsp\%3Bans/p/P60168338.html?dwvar} P60168338 \\ \text{color=J0\&pid=P60168338\&quantity=1}$

- Un **haut blanc** (chemise, chemisier ou polo)
- Un <u>bas bleu marine</u>: pantalon ou jupe. Pour les jupes, la longueur minimale à respecter est jusqu'aux genoux. Un bermuda bleu marine est possible pour les garçons de 6^e et 5^e.

A la rentrée seront fournis par l'APEL deux blasons par élève qui seront à coudre/coller sur les pulls du trousseau.

Le trousseau comprendra donc cette année au minimum:

- -deux pulls en coton épais
- -trois chemises/polos à repassage facile
- -deux jupes ou pantalons
- -deux blasons

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce thème, merci de contacter l'APEL à l'adresse suivante : apel@orveau.com

Pour information, l'APEL possède un petit stock où peuvent encore être commandés certains articles.